



**Syndicat Mixte  
pour le développement et la promotion du site  
de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère**

## **CONTRAT DE COOPERATION RELATIF A UN DIAGNOSTIC DU RESEAU EAUX PLUVIALES**

### **Entre**

le Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère représenté par sa Présidente, dûment habilitée

dénommé ci-après le « SM Saint-Bertrand - Valcabrère »,

### **et**

le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne, représenté par son Président, dûment habilité par délibération du Bureau du 13 février 2026,

dénommé ci-après « Réseau31 »,

dénommés ensemble ci-après les « parties »,

il a été exposé et convenu ce qui suit :

### **EXPOSE**

Le Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrère exerce, au titre des actions touristiques, la compétence de gestion et de mise en œuvre du schéma Directeur d'Aménagement public des sites depuis le 26/12/1989

L'étude relative à ce schéma Directeur d'aménagement public pointe la réfection éventuelle des réseaux enterrés sous le parvis de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges et de certaines voiries de la ville haute. La phase « esquisse » relative à la réalisation des travaux d'aménagement souligne, par ailleurs, l'opportunité de repenser la gestion des eaux pluviales à l'occasion de la requalification du parvis et de certaines voiries de la ville haute.

Le diagnostic du réseau des eaux pluviales est, par conséquent, opportun. Le diagnostic est une étape obligatoire aux opérations d'aménagement pour lever les incertitudes techniques. Il s'agit donc d'un préalable nécessaire à l'aménagement touristique à venir.

Accusé de réception en préfecture  
031-253102305-20260212-2026-2-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2026  
Date de réception préfecture : 09/03/2026

La commune de Saint-Bertrand-de-Comminges a transféré la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à Réseau31, le 28 décembre 2012.

Réseau31 étant, de par la compétence Eaux pluviales exercée et ses capacités d'expertises, le mieux à même de réaliser le diagnostic, le cadre juridique de la coopération entre pouvoirs adjudicateurs est indiqué.

Précisément, la coopération entre Réseau31 et le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière, comme interne au service public, est exclue du domaine concurrentiel et des marchés publics conformément à l'article L2511-6 du Code de la commande publique compte-tenu que :

- la coopération n'obéit qu'à des considérations d'intérêt général,

Les parties conviennent d'un intérêt général commun résidant dans la cohérence de l'action publique sur un même espace, le parvis. Cet intérêt général se décline en trois points :

- o la préservation et la valorisation du domaine public

L'intérêt du SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière est de garantir la qualité architecturale et la pérennité d'un investissement touristique majeur. De plus, un parvis dégradé, ainsi que des rues dégradées par des réseaux défaillants nuit à l'image du territoire. L'intérêt de Réseau31 est de profiter des travaux de surface pour mettre à jour la connaissance de son patrimoine souterrain et anticiper des désordres (affaissements, fuites) qui relèvent de sa responsabilité.

- o L'optimisation des deniers publics

Le diagnostic du réseau Eaux pluviales inscrit dans l'opération d'aménagement du parvis et de certaines voiries de la ville haute, permet d'optimiser les interventions diverses et donc les coûts.

Les parties constatent, par ailleurs, que la coopération permet d'optimiser l'opération en termes de moyens, que la coopération, réalisée en régie, ne place pas des opérateurs privés dans une situation privilégiée par rapport à leurs concurrents,

- o la sécurité et la salubrité publique

La prise en compte de la problématique Eaux pluviales par diagnostic direct de Réseau31 permet de maîtriser des risques. Un diagnostic rigoureux du réseau pluvial prévient les risques d'inondation de surface ou de pollution lors d'épisodes orageux, garantissant la sécurité des visiteurs. Ce diagnostic réalisé par Réseau31 facilite aussi la continuité du service public. La coopération assure que les travaux touristiques ne viendront pas entraver le bon fonctionnement du drainage des eaux de la ville, mission de salubrité publique par excellence.

- par ailleurs, RÉSEAU31 et le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière réalisent sur le marché concurrentiel moins de 20% des activités concernées par la coopération.

Il est donc convenu de mettre en œuvre la coopération par un contrat technique et financier :

**Article 1 : Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités techniques, administratives et financières du déploiement des moyens de Réseau31 pour réaliser le diagnostic du réseau des eaux pluviales dans le cadre de l'opération d'aménagement du parvis de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges et de certaines voiries de la ville haute, porté par le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière.

Le présent contrat de coopération ne poursuit aucune finalité lucrative. Il vise exclusivement à coordonner les compétences techniques de Réseau31 et les objectifs de valorisation du SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière pour garantir la parfaite exécution de l'opération d'aménagement et la pérennité du patrimoine monumental au bénéfice des usagers et des visiteurs.

**Article 2 : Conditions financières**

2.1 – Montant prévisionnel du diagnostic

Le montant du diagnostic est de 4 528,20 € HT selon le détail joint en **annexe 1** appliquant strictement la tarification du Conseil Syndical de Réseau31 votée le 12 décembre 2025.

Ce montant est donné à titre informatif. Les montants facturés seront conformes aux temps réellement passés sans excéder le montant indiqué sur le devis annexé. Réseau31 s'engage à prévenir le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière si le temps de travail devait excéder les heures de travail mentionnées sur le devis.

2.2 – Modalités de paiement

Réseau31 émet un titre portant montant du diagnostic du réseau Eaux pluviales, TVA comprise, après réception du diagnostic par le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière.

Le SM Saint-Bertrand-de-Comminges – Valcabrière règle le montant du diagnostic dans les trente jours qui suivent la réception du titre émis par Réseau31.

**Article 3 : Date d'effet et durée**

La durée prévisionnelle de réalisation du diagnostic du réseau Eaux pluviales est de huit jours ouvrés.

Le présent contrat prend effet à la date de sa signature.

Il s'achève à l'exécution complète de toutes les obligations souscrites par les parties contractantes et notamment l'achèvement du diagnostic du réseau Eaux pluviales.

Il peut y être mis fin sur demande expresse de l'une ou l'autre des parties, notifiée par écrit.

Les deux parties se rapprochent pour évaluer les préjudices éventuels liés à la résiliation et pour examiner les modalités de dédommagement.

**Article 4 : Assurances, règles particulières et contentieux**

Les deux parties se déclarent assurées pour l'intégralité des risques encourus dans le cadre du présent contrat.

Selon l'article L2511-6 du Code de la commande publique, le présent contrat est soumis aux règles particulières édictées dans le titre II du livre V de la deuxième partie du même code notamment pour les délais de paiement, la sous-traitance, la résiliation et le règlement amiable des litiges.

Les parties conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour résoudre de façon amiable tout litige qui pourrait survenir dans l'application du présent contrat.

Si toutefois, elles n'y parvenaient pas, le différent serait soumis au Tribunal Administratif de Toulouse.

Fait en deux exemplaires originaux, le \_\_\_\_\_

Pour le SM Saint-Bertrand - Valcabrière

Pour Réseau31

**Maryse VEZAT-BARONIA**  
Présidente

**Sébastien VINCINI**  
Président

# Annexe 1

## Détail des montants du diagnostic du réseau Eaux pluviales



### Diagnostic réseaux eaux pluviales

31472-2025-02

SM pour le développement et la promotion du site de Saint Bertrand de Comminges Valcabrière

Adhérent :

Toulouse le 23/03/2026

<b>Intitulé devis</b>	Visite chantier pour élaboration devis- Rédaction rapport Hydrocurage sous réserve d'accessibilité et inspections télévisée du réseau évacuation eaux pluviales. Zone ville haute 140 ml et zone basse 90 ml Dépotage et Evacuation des déchets pompés (sables et limons) sur un site propriété du demandeur. Quantité estimée à 2 m <sup>3</sup>
<b>Adresse du chantier</b>	Ville haute-Ville basse 31510 SAINT BERTRAND DE COMMINGES
<b>Demandeur</b>	SM pour le développement et la promotion du site de Saint Bertrand de Comminges et de Valcabrière contacts : Centre exploitation Reseau 31, Comminges Pyrénées (Madelpuech Julien, Carrière Christel)
<b>Adresse Adhérent</b>	Couvent des Olivetains 31510 SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

selon tarification voté par le Conseil Syndical du 12/12/2025 applicables au 01/01/2026

#### BORDEREAU GENERAL

Main d'œuvre	Unité	PU HT	Quantité	TOTAL	
A10	MO ouvrier jours ouvrés	48,50 €	56	2 716,00 €	
A010.2	MO ouvrier samedi, dimanche et jours fériés	79,10 €	0	- €	
A010.3	MO ouvrier nuit	94,90 €	0	- €	
A041	Ingénieur	83,60 €	0	- €	
A020	MO technicien jours ouvrés	56,10 €	0	- €	
Véhicules	Unité	PU HT	Quantité	TOTAL	
B030	Fourgon inspection	34,70 €	16	555,20 €	
B040	Hydrocureur	81,60 €	12	979,20 €	
B010	Véhicule léger	12,20 €	0	- €	
B033	Caméra portable pour inspection réseaux	20,40 €	0	- €	
AUTRES PRESTATIONS	Unité	PU HT	Quantité	TOTAL	
B150	Coupe racine	5,00 €	0	- €	
Dépotage des matières extraites à l'usine Ginestous (92,6 €/Tonne)				3	277,80 €

<b>Taux de TVA à appliquer</b>	20,00%
	10,00%
x	0,00%

<b>TOTAL HT</b>	4 528,20 €
<b>TVA</b>	- €
<b>TOTAL TTC</b>	4 528,20 €

Le montant est communiqué à titre informatif. Les montants facturés seront conformes aux temps passés

Accusé de réception en préfecture  
031-253102305-20260212-2026-2-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2026  
Date de réception préfecture : 09/03/2026